



Comité Régional Olympique et Sportif du Centre

**COMITE DIRECTEUR
du 23 juin 2015**

**PROCES-VERBAL
N° 3 de 2015**

CROS

Présents : MM. Basnier, Butté, Cornu, Cuzon, Desnoues, Doctrinal, Mme Gastou, MM. Lazennec, Monin, Mmes Niveau, Perrot, MM Philippe, Ricour, Mme Rollett, MM. Ros, Simon,

Absents excusés : MM. Aguillon, Basnier, Debarbat, Lecuyer, Privat, Roger, Mme Tytgat, Dr Martin.

CDOS

Présents : M. Laverat,

Absents excusés : MM. Aguillon, Ben Saci, Carré, Debuigne, Guillemette.

Assistent : M. Korman, Mmes. Retailleau, Tourault, Tesi.

1 – Adoption du PV

Le procès-verbal du Comité Directeur du 10 mars 2015 est adopté à l'unanimité.

2 – Communication du président

Laurence Violet revient de son arrêt maladie ce jeudi 25 juin. Elle reprend en mi-temps thérapeutique.

Fanny Parmentier a donné naissance début juin à un petit Martin. Son congé se termine fin septembre.

3 – Le projet d'organisation du Mos et la création du Comité de Coordination Régional

Le projet territorial du Mos Centre – Val de Loire est en phase avec le processus de réforme territoriale et de l'Etat. Le mouvement s'accélère, les futures régions se mettront en place en 2016. L'Etat a nommé des préfets préfigureurs des nouvelles régions pour faire évoluer et mettre en place l'organisation des nouveaux services.

Le CNOSF a organisé une réunion de travail le 28 mai au CNOSF avec l'ensemble des fédérations sportives nationales et les CROS et CDOS pour échanger sur l'évolution de l'organisation territoriale du sport dans le contexte de réformes structurelles actuelles : réforme territoriale, réforme de l'administration territoriale de l'Etat.

Une démarche commune de travail à tous les CROS et CDOS a été arrêtée. La décision prise est de créer un Comité de Coordination National CCN et un Comité de Coordination Régional CCR pour chacune des régions, futur découpage. Les CCR pourront être préfigurateurs des futurs CROS, avec une entité juridique propre, si cela s'avèrerait nécessaire.

Le Mos Centre-Val de Loire avec son projet territorial est dans cette dynamique d'évolution. Le mouvement s'accélère, surtout pour les régions qui fusionnent. Notre région restant dans son périmètre initial, doit aussi prendre en compte les évolutions territoriales et ne pas avoir une attitude attentiste.

Un des scénarii proposés par le Mos Centre-Val de Loire pour la constitution du CCR diffère de celui du CNOSF. Le Mos Centre-Val de Loire propose :

- une instance composée des 6 présidents de CDOS, de 6 représentants du CROS et du référent territorial. Celle-ci remplacerait le bureau exécutif actuel,
- ou celle proposée par le CNOSF.

Le CCR sera la structure compétente pour discuter du sport dans les territoires. Le niveau régional (N2) est conforté dans son droit d'harmonisation entre un CROS et les CTOS de la future entité régionale. Le comité directeur adopte cette proposition avec les deux scénarii et l'envoie à la commission des territoires du CNOSF du 1^{er} juillet pour qu'elle soit étudiée et validée.

Il s'avère indispensable de faire évoluer le modèle économique du Mouvement sportif. Le CNOSF doit intervenir et organiser le soutien financier des CROS et futurs CTOS, la situation actuelle ne peut plus perdurer.

Les structures territoriales doivent imaginer de nouvelles collaborations plus prégnantes entre les collaborateurs des CROS /CDOS et les services de l'Etat mais également des transferts éventuels de compétences et/ou de missions, de l'Etat vers le Mouvement sportif.

M. Desnoues va solliciter des rendez-vous avec les communautés d'agglomération des capitales départementales, pour présenter le Mouvement sportif, proposer des collaborations et impulser une démarche sportive organisée à l'échelon de ce territoire.

Le calendrier du CNOSF est organisé jusqu'en 2021, mais avec un calendrier resserré entre 2017 et 2019, pour faire évoluer les statuts à mi-mandat, avec une accélération possible si nécessaire.

3 – Points d'actualité

Campagne CNDS 2015

Daniel Gougeon remercie toutes les personnes qui ont étudié les dossiers car cela génère beaucoup de travail.

Actuellement le CNDS est principalement tourné vers le portage de politiques publiques. Les besoins concernant le cœur de métier du Mouvement sportif ne sont plus considérés et pris en compte par ces financements.

Des écarts importants entre les affectations du Mouvement sportif et des services de l'Etat existent, par rapport aux politiques publiques. Cette démarche favorise, au travers d'appels à projets spécifiques, les associations spécialistes du portage de ces politiques publiques :

- sport santé,
- sport et handicap,
- interventions en faveur des publics cibles de la politique de la ville,

ce qui exclut en grande partie, les activités principales des clubs sportifs.

La répartition des enveloppes financières n'est pas fixée en fonction des besoins du Mouvement sportif, mais en fonction des priorités gouvernementales.

Concernant l'enveloppe professionnalisation, il y a eu initialement de budgété 55 postes en création. 72 demandes ont été déposées.

Suite au conseil d'administration du CNDS du 9 juin, des instructions complémentaires sont arrivées en cours de campagne CNDS, dans les directions régionales. La région a obligation de créer 65 postes dont 9 postes sur le dispositif Quartier Politique de la Ville (QPV) ce qui fait un total de 217 postes à réaliser en région Centre-Val de Loire pour 2015 (132 emplois en poursuite, les 20 postes en ESQ, les 65 postes en CNDS création).

Un nouvel appel à projet est lancé, pour un retour des dossiers le 16 septembre, une réunion du groupe de travail le 22 septembre, et une validation lors de la commission territoriale du CNDS début octobre.

Une enveloppe spécifique apprentissage a été mise en place pour la campagne 2015, sur 29 demandes déposées, 20 dossiers ont été validés.

La mise en place des groupes de travail avec l'élaboration de grilles de lecture au préalable ont permis une bonne collaboration et des échanges intéressants entre les personnes qui instruisent les dossiers au sein des services de l'Etat et du Mouvement sportif. Cette évolution dans les échanges et collaborations, est à souligner, à faire vivre et perdurer.

Le Mouvement sportif déplore le fléchage de plus en plus prégnant du CNDS vers les politiques publiques, et ceci se traduit par moins de 10% des structures sportives bénéficiaires de financement CNDS, sur l'ensemble du territoire. Toutefois il faut signaler que le nombre de demandes des Liges du Cros et des Cdos (Ctos) est sensiblement identique depuis plusieurs années, ce qui démontre la nécessité de ce financement pour le fonctionnement de ce niveau territorial d'organisation

Evolution du Comité Directeur

Mme Perrot, secrétaire générale du CROS a donné sa démission du comité directeur. Elle part s'installer en Bretagne. Afin de procéder au remplacement de ce poste, un appel à candidature est fait. Marie Noëlle NIVEAU se propose.

16 personnes sont présentes à ce moment. Le quorum étant atteint, le CROS procède à un vote à bulletin secret.

Sur 16 votants :

0 abstention,

0 non

16 oui.

Marie-Noëlle NIVEAU élue à l'unanimité est la nouvelle secrétaire générale du CROS.

Elle remercie l'assemblée de la confiance accordée.

Il y a donc maintenant 4 postes non pourvus au sein du comité directeur. Le comité directeur ne souhaite pas procéder à de nouvelles élections lors de la prochaine assemblée générale pour la fin de l'Olympiade. Cependant, il va solliciter de nouvelles personnes qui seraient invitées aux comités directeurs, intégreraient les groupes de travail ou commissions, pour candidater éventuellement à la prochaine Olympiade.

CRS

La prochaine Conférence Régionale du Sport se tiendra le 30 juin 2015, au Conseil régional. Ce sera peut-être la dernière conférence sous ce format, en fonction de l'adoption des réformes en cours et de l'évolution des compétences.

Dispositif CAP'ASSO

Le conseil régional a acté le 3^{ème} renouvellement de ce dispositif. Tous les dossiers Cap'asso signés en 2012 peuvent être déposés courant 2015 pour solliciter un renouvellement. Pour le Mouvement sportif, cela correspond à un potentiel de 120 à 150 dossiers.

Le CROS a invité l'ensemble des Ligues sportives à participer à une réunion, organisée en étroite collaboration avec la DRJSCS et le Conseil régional, sur l'engagement associatif et l'emploi. Elle se tiendra le lundi 29 juin, dans ces mêmes locaux.

Université d'Orleans

Le CROS Centre renouvelle une collaboration avec l'université d'Orléans, pour une étude sur « Le poids économique et sociétal du sport en région Centre-Val de Loire ».

4 – Communication des Commissions et Pôles

Formation

L'enjeu actuel de la professionnalisation est de travailler à la pérennisation de postes avec un programme de formation cohérent. Le suivi social des salariés et la prise en compte de l'évolution de carrière est une démarche à mettre en place au sein des associations pour améliorer la gestion des ressources humaines, la formation et développer les compétences des salariés.

Emploi

Suite à la réunion du réseau des conseillers associatifs sportifs, un questionnaire a été élaboré et soumis au LMAC, pour envoi aux associations bénéficiaires du dispositif Cap'Asso et les interroger sur la pertinence de ce dispositif.

Territoire

CNDS : une commission Cnds équipement se tiendra pour acter les dossiers proposés sur l'enveloppe de niveau local et national. Le Centre Val de Loire a 3 propositions à faire remonter sur le niveau local pour la mi-juillet. Les critères d'éligibilité ont évolué.

Région : le 2^{ème} comité de pilotage matériel et véhicule s'est tenu en juin. 1 million de crédit a été consommé sur les 1,2 million prévus. Le solde sera porté sur l'enveloppe équipements sportifs.

Développement des Pratiques

Une réunion de travail est programmée le 9 septembre au matin sur les 3 thèmes de cette commission, le sport santé, sport et handicap, les femmes et sport.

Le comité régional de rugby va organiser une conférence sur la consommation des compléments alimentaires. Il propose d'ouvrir cette conférence à l'ensemble du Mouvement sportif régional. Proposition adoptée.

Communication

Bruno Simon nous informe du lancement de la candidature officielle de Paris à l'organisation des Jeux Olympiques 2024. Pour soutenir cette candidature, un SMS est à envoyer au numéro 72024

avec le message 2024. Ce SMS d'un cout de 0,65 € est surtaxé afin de contribuer à un financement participatif et démontrer ainsi le soutien de la population à l'organisation de ces JO.

EPR

Le compte rendu de la réunion de la commission a été envoyé à l'ensemble des membres du CD. Dominique MIFSUD et Maurice CHATELET continuent un travail précieux sur les archives et l'histoire du Cros.

Besoins stages, services civiques, contrats aidés

Suite à un recensement et pour répondre aux besoins, le CROS va déposer une demande d'agrément pour accueillir deux services civiques courant 2015.

8 – Représentations – Retour AG de Ligues – JL. Desnoues

Jean-Louis DESNOUES a assisté à l'assemblée générale du Rugby et du Hand-Ball.

Patrick LAZENNEC a assisté à l'inauguration de l'auberge de jeunesse, au sein du CRJS de Blois.

Bruno SIMON a participé au jury de l'éducation 2015 et la remise des prix se déroulera le 9 juillet au rectorat.

Daniel GOUGEON a participé à la soirée des Trophée des Sports de la ville de Fleury les Aubrais.

9 – Questions diverses – Tour de Table

Pierre-Henri LAVERAT sollicite un rendez-vous avec la vice-présidente du conseil départemental en charge des sports, celui-ci a été décalé à trois reprises.

Danièle GASTOU informe de la mise en place d'un contrat de santé, dans le cadre du Pays d'Amboise. Elle veillera à y associer le CDOS et le CROS.

L'équipe de France de rugby féminin à 7 s'est qualifiée pour les JO.

Bernard PHILIPPE a animé un atelier dans le cadre des 1ères assises du sport à Châteauroux. 35 clubs sportifs ont participé aux travaux.

Daniel Yvan RICOUR a participé à la réunion de juin sur la mise en place d'un réseau d'accompagnateur. Les échanges sont riches et une formation sur la gestion des conflits a été demandée.

Du 20 au 29 aout 2015 se déroulera le championnat du monde de voltige à Châteauroux. Une invitation sera envoyée aux ligues et aux membres du CD.

Alain BUTTE informe que la Ligue d'athlétisme recrute deux personnes, pour la prochaine rentrée de septembre.

Le Meeting Michel Busson se tiendra le 1er juillet à Blois.

L'inter ligues jeunes juniors se déroulera le 4 et 5 juillet à Châteauroux.

Samedi dernier, le comité du Loiret de tennis de table avec les clubs de l'agglomération ont organisé une étape du Ping Tour 2015, qui a été un succès en termes de participation et d'évènement sportif.

Pendant ces 10 ans d'investissement au sein du Comité Directeur, Chantal PERROT fait part qu'elle a beaucoup appris et a apprécié le travail mené avec l'équipe dirigeante et les collaborateurs du Cros. Elle remercie tout le monde et quitte le CROS très émue. Elle remercie en particulier Jean-Louis DESNOUES pour la confiance qu'il lui a accordée.

Jean Louis DESNOUES qui a participé au colloque sur le dispositif d'inclusion par le sport, a été surpris par les propos tenus par le représentant national de l'Ufolep. Nous assistons à une radicalisation des propos et à l'expression de positionnements dogmatiques.

L'ordre du jour étant épuisé, le Président lève la séance à 21 h 30.

Chantal PERROT

Jean-Louis DESNOUES

Secrétaire Générale

Président